

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Dossier d'autorisation environnementale  
Modification du règlement d'eau de la retenue de l'Astarac (32)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département du Gers

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Philippe Martin, Président du Conseil Départemental du Gers

RCS / SIRET

| 2 | 2 | 3 | | 2 | 0 | 0 | | 0 | 1 | 5 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |

Forme juridique

Collectivité territoriale Département

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
3.1.1.0 Installations, ouvrages, remblais	1° Un obstacle à l'écoulement des crues, Autorisation
3.2.5.0 Barrage de retenue et digues	1° De classes A, B ou C      Autorisation

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Demande de révision du règlement d'eau de l'ouvrage hydraulique Astarac

Contexte :

Le barrage de l'Astarac a été mis en service en 1976. Il est propriété du Département du Gers, et sert aussi de transit à l'eau issue du canal de la Neste( propriété Etat). Sa capacité totale de stockage est de 10 millions de mètres cubes. Cet ouvrage permet de répondre au soutien d'étiage du bassin versant de l'Arrats.

Comme il est implanté près des sources de l'Arrats, le bassin versant naturel qui est de faible taille (50 km<sup>2</sup>) ne permet pas de remplir le réservoir chaque année.

Le premier règlement d'eau du 1er juillet 1975 de l'Astarac fixe un débit réservé de 500 l/s en tout temps.

A ce jour, suite à l'évolution de la réglementation, l'objet du règlement d'eau doit être rattaché à l'ouvrage et doit être dissocié des objectifs de gestion.

Il est proposé une révision du débit réservé à 250 l/s, ce qui constitue une modification substantielle du règlement d'eau .

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est que l'ouvrage permette de "maintenir un débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces vivant dans les eaux" conformément à l'article L214-18 du Code de l'Environnement

L'objet n'est pas de faire des travaux ou modifications de l'ouvrage mais uniquement de revoir l'arrêté originel de l'ouvrage qui date de 1975 pour le mettre en conformité avec la nouvelle réglementation sur l'eau mise en place depuis ( loi sur l'eau Directive cadre européenne, définition e débits d'objectifs d'étiage, arrêté cadre interpréfectoral sécheresse, volumes prélevables.. ).

Le règlement d'eau proposé doit satisfaire différentes obligations dont celle de la non dégradation de l'état des masses d'eau concernées par ce choix mais aussi doit s'assurer du réalisme des propositions faites et de la prise en compte des enjeux socio-économiques.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Pas de travaux prévus dans le cadre de ce dossier.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de projet de modification et de travaux prévus pour la phase d'exploitation dans le cadre de ce dossier.

Le débit lâché en pied d'ouvrage est contrôlé par un système de mesure .

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation environnementale au titre de l'article L181-1 du code de l'environnement, sans évaluation environnementale.

Décision sur demande de cas par cas .

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Révision du règlement d'eau	proposition de 250 l/s de débit réservé. Cf chapitre 2.4 PJ5 étude d'incidence

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Bézues Bajon, Aussos, Cabas-Loumasses, St Blancard  
Voir document joint  
annexe Localisation de l'ouvrage et  
document joint PJ 3 attestation de  
propriété

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 6' 3' 56" 08 Lat. 43° 38' 97" 62

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Bézues Bajon, Aussos, Cabas-Loumasses, St Blancard

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du barrage de l'Astarac jusqu'à la confluence avec la Garonne, l'Arrats et ses abords sont concernés par 5 ZNIEFF (2 de type II et 3 de type I). Le lac du barrage de l'Astarac est quant à lui inclus dans 2 ZNIEFF, la ZNIEFF de type I « 730010621 – Plan d'eau de l'Astarac et coteau de l'Arrats » et la ZNIEFF de type II « 730030397 – Coteaux de la La Voir Chapitre 5.1.1 Étude incidence environnementale
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf chapitres 3.1 et 3.2 Étude d'incidence
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parc naturel régional de l'Astarac en émergence mais non encore validé
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral du 21 mars 2011 instituant un nouveau classement sonore des infrastructures routières du département du Gers : Ouvrage non concerné
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Panassac-Motte féodale à une distance d'environ 4 km Saint Blancard -Chateau à une distance d'environ 3 km

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en bordure à l'amont de la retenue en rive gauche : Laforgue 032CG320201 et Berrète 032CG320228 Milieux humides ADASEA 032ADASEA0595
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique faible PPRGA Plans approuvés
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral du 4 novembre 1994 fixant la liste des communes tous les prélèvements non domestiques sont soumis à Autorisation ou déclaration
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 ne concerne directement l'Arrats. Au niveau du barrage de l'Astarac, un site borde le lac et en inclut la rive droite. Il s'agit de la ZSC « FR7300987 – Vallée et coteaux de la Lauze ».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications demandées liées au projet de révision du règlement d'eau n'impactent pas les prélèvements existants ( eau potable, irrigation, industrie) qui relèvent d'autres procédures et réglementation. cf chapitre 4.2 étude d'incidence
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le débit réservé proposé ne constitue pas une dégradation manifeste du potentiel environnemental vis-à-vis de la valeur historique . cf chapitre 6.7 Étude d'incidence
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	cf formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 Pas d'impact. L'ouvrage existe et aucun travaux envisagés

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le risque majeur est le mouvement de terrain avec un PPR RGA (risques de retrait gonflement des argiles) sur les communes de Aussos et Bézues-Bajon mais aucun impact du projet sur ce risque
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de travaux . révision du règlement d'eau uniquement cf étude incidence
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pas de travaux . révision du règlement d'eau uniquement cf étude incidence

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'entraîne aucun travaux mais concerne la révision du règlement d'eau uniquement .

L'étude d'incidence montre qu'il n'y a pas d'impact et donc ne nécessite pas d'évaluation environnementale cf chapitre 6.7 et chapitre 8 étude d'incidence

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
dossier d'incidence environnemental annexe cerfa 1734 Localisation de l'ouvrage

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

AUCH.

le,

09 NOV. 2021

Signature

Par déléation,  
Le Directeur Général des Services

Robert ROUQUETTE

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus